

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS RIGNACOIS**

NOMBRE DE MEMBRES	SEANCE DU 08 SEPTEMBRE 2026
Afférents au Conseil Communautaire : 26	Le huit septembre deux mille vingt-six à vingt heures trente , le Conseil Communautaire s'est réuni à la mairie de Rignac sous la présidence de Jean-Marc CALVET.
En exercice : 26	
Qui ont pris part à la délibération : 25	
Date de la Convocation : 1 ^{er} septembre 2026	

Etaient présents : ROUQUETTE Dominique, VINEL Marylène, GRANIER Samuel, RIGAL Nelly, OLIVIE Benoît, ROZIERES Nathalie, SANTOS Lucille, BESSIERE Jean-Louis, ACQUIER Gilles, PRADELS Dominique, BOUYSSOU Yves, SCHENFEIGEL Yves, LACASSAGNE Bérangère, TEULIER Julien, MAZARS Yves, FRAYSSE Kévin, SIRMAIN Samuel, CALVET Jean-Marc, MIRABEL Isabelle, GLADIN Nathalie, PRADELS Michel, MARTY Maurice, CAPMARTIN Marion.
Procuration : ISSALY Jean-Pierre (Procuration à MARTY Maurice), DELTORT Anne-Marie (Procuration à GLADIN Nathalie)
Absent excusé : RUFIE Bertin
Secrétaire de séance : Kévin FRAYSSE

**Délibération n° 2026 – 81 : Finances locales
DETR 2026 - Programme de Modernisation de la voirie**

Exposé :

Monsieur le Président indique au Conseil Communautaire que le dossier de demande de subvention pour la Voirie 2026 déposé dans le cadre de la DETR 2026, a reçu une réponse favorable de l'Etat.

Il est nécessaire de mettre à jour le plan de financement pour tenir compte du montant de dépense retenu, du taux et du montant de la subvention.

Ce plan de financement s'établit comme suit :

Montant des travaux hors taxes	302 980 €
Montant des travaux subventionnable hors taxes	160 000 €
Taux de subvention	25 %
Montant de la subvention	40 000 €

Décision :

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- Approuve le plan de financement présenté.
- Sollicite une subvention de 40 000 € auprès de l'Etat au titre de la DETR 2026.

Abstentions : 0

Exprimés : 25

Pour : 25

Contre : 0

Fait et délibéré à RIGNAC, Les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre tous les membres présents
Pour extrait conforme.

Le Président
Jean-Marc CALVET,
Acte dématérialisé

Acte rendu exécutoire par :

- dépôt en Préfecture le : 14/09/2026
- publication en date du : 14/09/2026

Accusé de réception en préfecture
012-241200625-20260908-20260908_81-DE
Reçu le 14/09/2026